

Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

Mémoire soumis par la Chambre de commerce de l'Est de Montréal

Un partenaire de proximité pour des enjeux à grande échelle

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) est le plus important regroupement de gens d'affaires de l'est de Montréal avec 1 200 membres provenant de plus de 500 entreprises. Elle est un leader incontestable du développement économique de la région et regroupe des organisations de toutes tailles évoluant dans des secteurs d'activité différents pour constituer une force économique et une voix puissante.

Notre secteur d'intervention s'étend de l'est du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'île, de la Rivière-des-Prairies jusqu'au Fleuve Saint-Laurent et comprend un vivier économique de plus de 32 000 entreprises. Fondée en 1995 suite à la fusion de la Chambre de commerce d'Anjou et la Chambre de commerce de l'Est du Grand Montréal, la CCEM a développé depuis près de 20 ans une relation étroite et de confiance avec la communauté d'affaires de l'Est.

La force de notre équipe réside dans l'expertise, le dévouement, la motivation et le dynamisme de chacun des salariés qui la composent, mais aussi dans la multitude des secteurs d'activités qui sont représentés par les 29 membres du conseil d'administration. Cette mixité permet d'avoir une vision globale des enjeux socioéconomiques reliés à l'avenir de l'est de Montréal tout en permettant d'aborder chaque problématique au travers de regards d'experts.

Afin de répondre aux multiples besoins de nos membres, la CCEM offre de nombreux services qui représentent une véritable boîte à outils mise à la disposition des entrepreneurs de l'est de Montréal : réseautage intelligent, activités diverses, conférences, développement des affaires, Service d'aide à l'exportation (SAE), opportunités de visibilité, etc. Ce fourmillement de services est le reflet de la philosophie de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal: intégrité et transparence, travail d'équipe, engagement, innovation et créativité et service personnalisé.

La CCEM offre également à ses membres la possibilité de prendre une part active à la vie et au développement économique et social de l'est de Montréal en s'impliquant dans différents comités (comités de réflexion et d'orientation, comités territoriaux, comités évènementiels, comité des enjeux socioéconomiques, etc.).

En conclusion, la CCEM se pose en partenaire stratégique pour le développement socioéconomique de l'est de Montréal et en organisme mobilisateur qui favorise les échanges et les collaborations entre les forces vives de l'est de Montréal pour l'émergence d'une économie novatrice.

LE CONTEXTE

L'est de la métropole : un poumon économique pour Montréal

Grâce à un environnement géographique très avantageux, l'est de Montréal a été, depuis l'avènement de l'ère industrielle, tout désigné pour accueillir un nombre important d'entreprises industrielles. La proximité du port, permettant des échanges commerciaux avec les marchés lointains ainsi qu'un approvisionnement en matières premières, a fait de l'est un bassin naturel d'implantations de petites, moyennes et grandes industries.

Cette situation stratégique a très rapidement été appréhendée par les grands bâtisseurs d'infrastructures et, c'est selon toute logique, que l'est de Montréal a vu l'implantation de voies de chemin de fer ainsi que d'accès routiers permettant le développement de la vie économique du secteur.

Grâce à la mise en place rapide de ces infrastructures, l'est de Montréal est devenu l'un des principaux pôles de développement de l'Est canadien rayonnant intensivement dans le nord-est de l'Amérique, mais aussi outremer, et en particulier l'Europe de l'Ouest et l'Afrique du Nord.

Une mise à niveau vitale

Nous savons tous qu'il est très dangereux de vivre sur ses acquis. Si l'est de Montréal a bénéficié d'atouts importants pour lancer une activité foisonnante, il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire de se remettre en question et de réfléchir constructivement afin de conserver un rôle de leader international.

Afin de rester compétitif dans le contexte de mondialisation que nous connaissons et de permettre à la métropole, à notre belle province, et plus largement au Canada, de rester positionnés, il est impératif d'avoir une vision d'avenir globale dans plusieurs domaines qui nous préoccupent et qui ont parfaitement leur place dans le cadre de la **Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal**.

La Chambre désire participer activement à l'avenir de la vie économique de son secteur et a dressé une liste des enjeux socioéconomiques vitaux divisés en plusieurs volets.

Voici les volets sur lesquels la CCEM se concentre :

Transport des marchandises et des particuliers :

- Le transport des marchandises et des particuliers, condition sine qua non qui permettra au secteur un développement des activités harmonieux. Ce volet comporte l'appui du prolongement du métro vers l'Est, la mise en place de transports alternatifs, un soutien à l'amélioration des infrastructures routières et à la mise en place du train de l'Est.

Industrie énergétique :

- L'industrie énergétique bénéficie de tous les atouts lui permettant d'aborder l'avenir avec sérénité et confiance. Ce volet inclut la compétitivité de l'industrie pétrochimique, la promotion de la chaîne du polyester ainsi qu'un soutien au renversement de la canalisation 9.

Prospérité & compétitivité des entreprises

- La prospérité et la compétitivité des industries manufacturières de l'est de Montréal est également l'un des enjeux principaux inscrits aux préoccupations de la CCEM. La Chambre pense que les marchés extérieurs sont un débouché majeur pour les entreprises implantées à l'Est. Grâce à la présence du port, ils sont une extension naturelle du développement et, surtout, sont essentiels au maintien dans la métropole d'entreprises qui pourraient être tentées par la délocalisation. Avec l'aide du Service d'aide à l'exportation, la Chambre encourage l'innovation et la production à forte valeur ajoutée, et espère participer activement à la rétention, l'évolution et l'attractivité des entreprises dans l'est de Montréal.

Revitalisation et relance du pôle Maisonneuve

- Véritable symbole de la métropole, les installations de la Régie des installations olympiques (RIO) sont plus que jamais animées d'un regain de dynamisme. Depuis quelques années, les dirigeants et les partenaires du Parc olympique ont su faire preuve d'imagination pour en faire un lieu magnétique avec, notamment, un calendrier d'activités toutes saisons attirant des dizaines de milliers de participants. Ce dynamisme est renforcé par l'implantation du Planétarium Rio Tinto Alcan, mais aussi par l'implication de nombreux organismes du secteur tels que la CDEST, pour ne citer que celle-ci. Non seulement ce renouveau attire de nombreux visiteurs dans le quadrilatère Parc olympique – Espace pour la vie, mais il contribue à favoriser l'éclosion des quartiers voisins.

Autres dossiers stratégiques

- Enfin, le comité des enjeux socioéconomiques a identifié d'autres secteurs stratégiques pour lesquels la CCEM engage des actions. Notons parmi ceux-ci, le sujet du développement durable avec, en ligne de mire, un soutien à la décontamination des sols, une valorisation de l'utilisation des énergies propres et un soutien aux projets de développement des berges. Un volet tourné vers les secteurs de la santé avec un soutien à la coalition de la modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et un appui au projet de faisabilité d'un nouvel hôpital dans l'Est. Dans le milieu de l'éducation, la CCEM encourage le mentorat d'affaires et prône une sensibilisation des gens d'affaires à la persévérance scolaire et à la responsabilité sociale. La CCEM est forte des études socioéconomiques de l'est de Montréal réalisées par la Ville de Montréal. Les entreprises culturelles et les entreprises d'économie sociale qui sont créatrices d'emplois et de richesses font également partie du paysage de l'est de Montréal.

Un état des lieux préoccupant

Nous avons pleinement conscience que nous traversons une période de remous. Nous estimons que la conjoncture ne doit pas nous rendre pessimistes, mais plutôt nous permettre de mener des réflexions concrètes et concertées de façon à traverser celle-ci de manière constructive. Nous savons tous que chaque décision doit être prise avec parcimonie et qu'il n'y a pas de place pour les actions hasardeuses.

La **Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal** est donc le moment idéal pour attirer l'attention des décideurs sur les préoccupations réelles de celles et ceux qui, chaque jour, permettent à la métropole de rayonner.

L'est de Montréal s'est davantage démarqué depuis les dernières années, cependant il reste beaucoup à faire afin d'utiliser son plein potentiel. Nous estimons que **le schéma d'aménagement et de développement de Montréal** doit apporter des réponses rassurantes, démontrant une véritable volonté politique de soutenir les acteurs économiques dans leurs efforts. L'est de l'Île ne doit pas être considéré au second plan, car il est un gage de réussite et d'investissement de la part des industriels et commerçants qui y sont implantés, mais aussi la plus belle promesse pour Montréal, le Québec et le Canada de rester des chefs de file de la scène économique internationale.

Aujourd'hui, l'est de la métropole a un besoin urgent de rajeunir ses infrastructures afin de s'ouvrir au développement de ses activités. Des investissements permettant entre autres la décontamination de terrains aujourd'hui abandonnés et vacants qui représentent un potentiel inestimable sont nécessaires et urgents à entreprendre. Il devient vital d'adopter une politique volontariste en direction des transports en commun et de désenclavement du secteur afin d'offrir un environnement favorable aux investisseurs. Pour résumer la situation, posons-nous une question simple : « Laisserions-nous tant de richesses et de promesses d'avenir à l'abandon alors qu'elles sont disponibles à portée de mains ? ».

RECOMMANDATIONS

Voici les recommandations qui nous semblent justes et prioritaires et qui résument les préoccupations de la communauté d'affaires du secteur que nous représentons.

Transports en commun : une urgence absolue

Le **transport des particuliers** constitue l'apport vital nécessaire aux activités économiques de toute entreprise. Les axes routiers ouest/est de l'Île subissent chaque jour un achalandage très important, aussi bien par des véhicules particuliers que par des véhicules de transports de marchandises, ce qui génère de nombreux ralentissements aux heures de pointe et même parfois en dehors de ces créneaux horaires.

Les accès dans notre secteur par le Nord (axe Pie-IX) et l'Est (autoroute 40 – pont Charles-de-Gaule) sont également régulièrement saturés, causant des retards importants et des pertes économiques de plus en plus préoccupantes pour les entreprises implantées dans l'est de Montréal.

L'enclavement de l'est de Montréal représente un frein non négligeable au développement économique en générant de graves problèmes de recrutement pour les arrondissements les plus à l'Est. Cette situation doit être prise très au sérieux d'autant que les problèmes de recrutement et de maintien de la main d'œuvre représentent aux yeux des entrepreneurs une préoccupation grandissante. L'autre incidence des difficultés d'accès et de sortie de l'est de Montréal par transport en commun est une érosion de plus en plus prononcée de la population active et plus précisément des jeunes de 15 à 29 ans. Si rien n'est fait et que cette tendance se prononce, l'est de Montréal pourrait devenir dans les prochaines décennies, une région en fort exode.

Train de l'Est : Nous avons noté avec satisfaction l'avancement de la réalisation du Train de l'Est qui permettra un accès rapide dans l'est de Montréal pour les habitants de l'est de la Rive-Nord (Terrebonne, Mascouche).

Ligne SRB Pie IX : L'accès à la métropole par le pont Pie IX est l'un des plus achalandés de l'Île. Dans le cadre du réaménagement du carrefour Pie IX/Bourassa, l'arrondissement de Montréal-Nord a entrepris d'importants travaux sur un large tronçon du boulevard Pie IX, ce qui va permettre la création de la première étape de la ligne SRB Pie IX entre Laval et Amos.

Il ne s'agit là que d'une avancée primaire, mais elle représente la première pierre d'un projet qui enthousiasme les entrepreneurs de l'est de Montréal. La CCEM suivra ce développement de très près et espère qu'aucun retard ne sera constaté tant il est attendu. Notons que l'annonce de la mise en place de la ligne date de 2009.

Grâce à deux voies de circulation offertes en permanence au transport collectif, cette liaison dans l'axe Pie-IX permettra d'améliorer considérablement l'offre de service en transport collectif, en plus de permettre la mise en valeur de tout un secteur de l'est de la ville.

Le prolongement de la ligne 5 (bleue) du métro a été moult fois annoncé puis reporté. Selon l'information diffusée sur le site Internet de l'AMT, il semble que la ligne bleue soit prioritaire. « D'après nos études, il entrainera à terme un achalandage journalier de plus de **80 000 usagers**, en plus d'insuffler du dynamisme au secteur et une nouvelle impulsion au développement économique et social dans tout le secteur desservi », indique l'AMT. Il est évident que l'extension de la ligne bleue aura un impact considérable pour l'ensemble du secteur et, plus précisément, Anjou et St-Léonard.

Nous estimons que, non seulement le prolongement de la ligne bleue offrira une véritable bouffée d'oxygène aux entrepreneurs de l'est de Montréal, mais aura aussi un impact considérable sur la démographie du secteur, sans compter une fluidification du réseau routier en favorisant les déplacements par transports en commun.

Transports routiers

Le Port de Montréal génère un flux de véhicules de transport de marchandises très dense sur la rue Notre-Dame, sur le boulevard de l'Assomption et au niveau de l'accès à l'autoroute 25. Le projet de prolongement du boulevard de l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame et son raccordement à l'avenue Souigny facilitera le transport des marchandises en raccordant plus directement le Port au réseau routier supérieur. La CCEM souhaite vivement que ce projet soit mené dans des délais rapprochés.

Pont Champlain : La Chambre de commerce de l'Est de Montréal s'inquiète quant à l'éventualité d'un péage sur le futur Pont Champlain. Le péage risque de générer un effet pervers sur l'accès à l'Ile tant que pour le transport des individus que de la marchandise.

Parc olympique et développement de l'industrie récréotouristique : Depuis quelques années, le **Parc Olympique** a renforcé sa programmation annuelle; des activités sont offertes l'été comme l'hiver, ce qui attire plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année. Ce regain de popularité démontre l'attachement des Montréalais à leur parc et l'intérêt touristique que celui-ci génère auprès des visiteurs de l'extérieur. Le toit de l'édifice subit un vieillissement inquiétant et la menace de rupture de la toile se précise. Nous estimons qu'il est temps de prendre une décision concernant ce joyau de l'architecture qui est l'un des symboles de la métropole. Le remplacement du toit permettra le renforcement de l'attraction du Parc olympique et permettra à Montréal de rayonner à l'international. Montréal veut profiter des festivités du 375^e pour offrir un patrimoine aux futures générations. Le Parc olympique doit figurer dans la liste des priorités des investissements envisagés à l'occasion du 375^e.

Le **pôle Maisonneuve**, qui inclut le Parc olympique, le Jardin botanique, le Planétarium Rio-Tinto-Alcan, l’Insectarium, le Stade Saputo, le Château Dufresne et le Biodôme représente une richesse inestimable pour la métropole. Nous préconisons la mise en place d’un plan de développement du tourisme culturel en quatre grands axes :

- Renforcer et faire évoluer l’offre et l’expérience culturelles;
- Intégrer l’offre culturelle montréalaise dans une expérience globale;
- Améliorer le transport des personnes entre les différents lieux ;
- Intégrer, organiser, diffuser et promouvoir l’offre culturelle;
- Renforcer la synergie entre les acteurs du tourisme et de la culture.

Décontamination de terrains / Environnement

La décontamination des sols est un enjeu primordial pour l’avenir de l’est de la métropole. Elle entrave gravement le développement économique du secteur en rendant des terrains pourtant très attractifs insalubres, et par ce fait même en privant l’ensemble de l’Est de revenus substantiels qui pourraient être générés par une occupation résidentielle, commerciale ou industrielle de ces terrains.

La CCEM estime qu’il est nécessaire de commencer par établir un répertoire exhaustif des terrains concernés par la contamination. Cette liste permettra ensuite d’identifier les priorités et les coûts reliés à la décontamination. Le plan de développement de Montréal doit comporter un volet permettant d’ouvrir la voie à des solutions en incitant les différents paliers gouvernementaux à s’investir dans ce dossier et en menant une politique intensive d’aides et de financement qui rendront attractives l’implantation de nouvelles entreprises sur ces terrains vacants. Nous avons d’ailleurs collaboré avec le Réseau environnement à l’étude sur la réhabilitation des sites urbains contaminés.

Valorisation des matières organiques – Nouveau centre de compostage

La Ville de Montréal a identifié un site afin d’y implanter **un centre de traitement des matières organiques** par compostage en bâtiment fermé. Le terrain choisi appartient à la Ville et est situé dans une zone industrielle, à l’intersection des boulevards Métropolitain et Saint-Jean-Baptiste dans l’arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. Celui-ci vient remplacer le site du Complexe environnemental de Saint-Michel. Le site retenu répond parfaitement aux critères à prendre en considération dans l’implantation de ce type d’infrastructure en milieu urbain. Ce projet constitue un grand pas vers une ville plus verte, durable et prospère. La CCEM approuve et appuie ce projet qui doit figurer dans le schéma d’aménagement et de développement de Montréal.

En définitive, l'est de Montréal recèle de véritables trésors et doit être considéré comme prioritaire à bien des égards, si nous voulons qu'il continue d'évoluer, de briller et de participer activement à la richesse de la métropole. Le potentiel de développement est très important, mais ne sera accessible qu'à certaines conditions que nous venons de mettre en lumière à travers ce mémoire. La communauté de l'est de Montréal est fière de son identité, de ses avancées, de sa technologie et bénéficie d'un environnement propice à un développement tourné vers le XXI^e siècle. Miser sur l'est de Montréal, c'est offrir à la métropole une existence industrielle et économique forte et contribuer au rayonnement de la métropole montréalaise à l'international.